

CONSEIL MUNICIPAL

date de convocation :
30/11/2023

date d'affichage :
14/12/2023

nombre des membres
en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

COMMUNE DE RUHANS
(Haute-Saône)

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2023 à 20 H 30

Etaient présents : GIRARD Serge - LANQUETIN Georges - MATAILLET Cécile - PAGNIER Isabelle - PELCY Eglantine - VIGNARDET Céline - CARVAL Tom - DUMOULIN Edith - PERDRIX Luc - DAMIDAUX Cédric

Etaient Absents :

Secrétaire de séance : M. CARVAL Tom.

Président de séance : M. Serge GIRARD, Maire.

- 1/ Pont Millaudon, délibération approuvée à l'unanimité.
- 2/ Zones d'accélération des énergies renouvelables, délibération approuvée à l'unanimité.
- 3/ Lutte contre les frelons asiatiques, délibération approuvée à l'unanimité.
- 4/ Liste des affouagistes, délibération approuvée à l'unanimité.
- 5/ Assiette des coupes 2024/2025, délibération approuvée à l'unanimité.
- 6/ Renouveau de l'Adhésion au service de Médecine Préventive - CDG70, délibération approuvée à l'unanimité.
- 7/ Convention cadre unique des missions facultatives - CDG70, délibération approuvée à l'unanimité.
- 8/ Adhésion groupement d'achat d'énergies pour 2026, délibération approuvée à l'unanimité.
- 9/ Compétence scolaire CCPR : financement, délibération approuvée à l'unanimité.
- 10/ Acquisition petite emprise sur parcelle ZB 68, délibération approuvée à l'unanimité.

Fait à Ruhans le 14/12/2023

Le Maire
Serge GIRARD



Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.